

Montreuil - Meeting unitaire pour le retrait de la loi Travail

23 mars 2016

**FORTIFIER LE CODE DU TRAVAIL
RÉDUIRE LE COÛT DU CAPITAL !
POUR LE RETRAIT DU PROJET EL KHOMRI**



Confronté à une mobilisation de grande ampleur, le Gouvernement a donc été contraint de revoir sa copie et de reculer sur plusieurs dispositions du projet de loi El Khomri qui sera examiné par le Conseil des ministres, le 24 mars prochain.

Pour autant, sous l'aiguillon de la commission européenne et du Medef, c'est bel et bien la liquidation du Code du travail qui reste à l'ordre du jour !

Qui peut croire qu'en facilitant les licenciements, on va créer des emplois ?

Qui peut croire qu'en faisant travailler plus longtemps ceux qui travaillent déjà tout en gagnant moins, on va réduire le chômage ?

Qui peut croire que la définition d'un barème qualifié d'indicatif ne générera pas un nivellement par le bas des indemnités versées au titre des licenciements abusifs ?

Qui peut croire à l'amélioration des conditions de travail alors que le suivi médical des salarié-es serait réduit à peau de chagrin ?

Qui peut croire que les salarié-es ne vont pas être soumis au chantage à l'emploi si les règles sont fixées entreprise par entreprise et non plus par la loi ?

Mais alors, si ce n'est pas dans l'intérêt des salariés, des chômeurs et des jeunes, c'est dans l'intérêt de qui ?

Ce n'est pas un hasard si cette loi reprend les revendications du Medef. Lorsqu'en France, on nous rassasse tous les jours, sous toutes les formes, que le coût du travail est « trop élevé », quels sont ceux qui rappellent que Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, a gagné 10 000 € par minute en 2015 ?

Qui pointe du doigt le coût exorbitant du capital ? Des milliards d'euros de dividendes ont été versés à des actionnaires qui en demandent toujours plus et que le Gouvernement a décidé de servir !

Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est d'un code du travail plus protecteur, allégé des nombreuses exceptions à la règle qui l'affaiblissent et l'alourdissent.

code du travail
COED
le coût qui n'est pas dérisoire

FORTIFIER LE CODE DU TRAVAIL

RÉDUIRE LE COÛT DU CAPITAL !

POUR LE RETRAIT DU PROJET EL KHOMRI



Confronté à une mobilisation de grande ampleur, le Gouvernement a donc été contraint de revoir sa copie et de reculer sur plusieurs dispositions du projet de loi El Khomri qui sera examiné par le Conseil des ministres, le 24 mars prochain.

Pour autant, sous l'aiguillon de la commission européenne et du Medef, c'est bel et bien la liquidation du Code du travail qui reste à l'ordre du jour !

Qui peut croire qu'en facilitant les licenciements, on va créer des emplois ?

Qui peut croire qu'en faisant travailler plus longtemps ceux qui travaillent déjà tout en gagnant moins, on va réduire le chômage ?

Qui peut croire que la définition d'un barème qualifié d'indicatif ne générera pas un nivellement par le bas des indemnités versées au titre des licenciements abusifs ?

Qui peut croire à l'amélioration des conditions de travail alors que le suivi médical des salarié-es serait réduit à peau de chagrin ?

Qui peut croire que les salarié-es ne vont pas être soumis au chantage à l'emploi si les règles sont fixées entreprise par entreprise et non plus par la loi ?

Mais alors, si ce n'est pas dans l'intérêt des salariés, des chômeurs et des jeunes, c'est dans l'intérêt de qui ?

Ce n'est pas un hasard si cette loi reprend les revendications du Medef. Lorsqu'en France, on nous ressasse tous les jours, sous toutes les formes, que le coût du travail est « trop élevé », quels sont ceux qui rappellent que Bernard Arnault, patron du groupe LVMH, a gagné 10 000 € par minute en 2015 ?

Qui pointe du doigt le coût exorbitant du capital ? Des milliards d'euros de dividendes ont été versés à des actionnaires qui en demandent toujours plus et que le Gouvernement a décidé de servir !

Aujourd'hui, ce dont nous avons besoin, c'est d'un code du travail plus protecteur, allégé des nombreuses exceptions à la règle qui l'affaiblissent et l'alourdissent.

code du travail
COFD
le code qu'il faut défendre

Ensemble, amplifions la mobilisation pour le retrait de ce projet de loi qui détruirait nos droits.

Ensemble, battons-nous pour fortifier le Code du travail. Le Collectif CQFD vous invite à un grand

MEETING UNITAIRE POUR EXIGER LE RETRAIT DE LA LOI

LE 23 MARS 2016 À 18H30

Salle des fêtes de Montreuil

Place Jean Jaurès, 93100 Montreuil - Métro Mairie de Montreuil

ONT D'ORES ET DÉJÀ ANNONCÉS LEUR PRÉSENCE À CE MEETING :

**Patrice Bessac, l'intersyndicale du Ministère du travail,
le Syndicat des Avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, la CGT,
l'Union Nationale des Lycéens, Le Collectif Lycéen de Montreuil, Solidaires,
Femmes Égalité, le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce Parisien,
l'Union Nationale des Étudiants de France, la FSU, Ariane Ascaride, NPA,
les Effronté-e-s, le PCF, le PG, Ensemble, la Fondation Copernic,
Résistance Sociale, le PCOF, ATTAC, les économistes atterrés, Gérard Filoche,
la Convergence des Services Publics ...**

Toutes les infos sur la mobilisation, l'agenda, les initiatives citoyennes, sur :

www.cqfddutravail.org

code du travail
CQFD
le code qu'il faut défendre



- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Paris-Meeting-unitaire-pour-le-retrait-de-la-loi-Travail>